









Paris, le 23 Novembre 2023

Le Président du Conseil Régional
Le Président du Conseil Départemental
Les Députés et Sénateurs de Guadeloupe
Le Président de l'Association des Maires
A
Monsieur Emmanuel MACRON

Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République française Palais de l'Elysée 55, Rue du Faubourg Saint-Honoré 75 008 PARIS

Objet : alerte sur la situation de l'organisation et de l'offre de soins en Guadeloupe : Coefficient géographique – Filière cancérologique (CIMGUA)

Monsieur le Président de la République,

Nous faisons suite en nos qualités d'élus guadeloupéens à notre réunion de ce jour, ce jeudi 23 Novembre 2023 à 12h00, afin d'attirer votre attention et soumettre en urgence à votre appréciation la situation de l'organisation des soins en Guadeloupe, en particulier en ce qui concerne la question du coefficient géographique ainsi que la situation déjà signalée à plusieurs reprises du Centre d'Imagerie Moléculaire de la Guadeloupe (CIMGUA).

Monsieur le Président de la République, l'avenir de l'hospitalisation nous apparait particulièrement impacté par les récentes orientations constatées concernant le coefficient géographique, qui pour rappel avait été introduit lors de l'entrée en vigueur de la tarification à l'activité (T2A), et qui s'applique aux recettes des établissements de santé des territoires d'Outre-mer dont le niveau de coûts est plus élevé pour des raisons d'insularité et d'éloignement. Ces coûts concernent notamment les charges de personnel.

Sur la base d'une étude statistique réalisée par la DREES, le Ministre de la Santé M. Aurélien Rousseau a en effet annoncé que « Le coefficient géographique connaîtra à la Réunion une augmentation dès l'année 2024, tandis qu'il restera stable en Guadeloupe ». Il passerait en effet de 31 à 34% pour la Réunion, tandis qu'il stagnerait à 27% pour la Guadeloupe.

Nous regrettons que la position du Ministre repose sur une étude qui ne retient que les chiffres et les données de 2019, ce qui n'apparaît pas suffisant pour un tel enjeu. D'autant que cette année cible ne tient pas compte du nouveau contexte financier relatif au versement de l'indemnité spéciale de 40% pour les personnels médicaux. Le coût de cette seule mesure engendre d'ores et déjà une dépense supplémentaire de 10 Millions pour tous les établissements de santé publics, soit près de 3 Millions pour le CHUG.

Cette situation n'est pas satisfaisante car elle ne peut pas permettre aux établissements de santé de Guadeloupe de faire face à l'exigence de maintien d'une offre de soins de qualité sur le territoire en vue de répondre aux problématiques de santé spécifiques comme la prévention, la santé de la mère et de l'enfant, les maladies chroniques, le vieillissement, la psychiatrie et la santé mentale. Elle crée des disparités inter-îles dans le traitement des situations des établissements d'outre-mer qui vivent pourtant des réalités proches voire similaires.

Nous attirons votre attention et souhaitons Monsieur le Président, que ce sujet sensible et prioritaire puisse être abordé à partir de données plus actualisées et non pas sur une seule année comme ce fut le cas.

C'est en ce sens que nous nous positionnons en parfait accord avec la Fédération Hospitalière de Guadeloupe qui appelle de ses vœux un approfondissement des travaux, l'instauration d'une Mission d'Intérêt Général « Outre-Mer » qui permettraient à nos établissements de mieux en prendre en compte et de répondre pleinement aux besoins de santé des Guadeloupéens.

Notre deuxième interpellation concerne la situation du CIMGUA, situation qui a déjà fait l'objet de signalements répétés du fait de la contribution de la structure à la qualité et à la sécurité des soins et à l'égalité de chance pour les patients atteints du cancer, soit une file active de près de 3 400 patients par an. Tout d'abord, dans le cadre de son fonctionnement la difficulté de mise à disposition des personnels du CHUG expose le CIMGUA à des risques de discontinuité voire de rupture d'activité, comme ce fut le cas lors du mois d'Août 2023. D'autre part, le reversement du forfait technique du CHUG au profit du CIMGUA n'est pas régulier et menace l'équilibre financier du CIMGUA. Le reversement attendu évalué à ce jour à près de 2 Millions d'euros.

Il nous semble essentiel de considérer le CIMGUA comme un promoteur de santé, à part entière, pérenne et sécurisé pour notre territoire - caractérisé par une surreprésentation des cancers dont celui de la prostate - des surcoûts insuffisamment compensés comme sus indiqués et liés à notre éloignement géographique.

Toutes ces difficultés ont pour l'essentiel été indiquées dans le cadre des travaux du Congrès de juin 2023 que nous avons menés en nos qualités d'élus départementaux, régionaux, parlementaires et maires.

Nous souhaitons, Monsieur le Président de la république, que ce dossier puisse bénéficier d'un traitement juste et équitable, dans l'intérêt de la Guadeloupe et plus largement dans l'intérêt de la santé en Outre-mer. C'est en sens que nous soumettons ce courrier à votre attention.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Christian BAPTISTE Député de Guadeloupe	Elie CALIFER Député de Guadeloupe
Ary CHALUS Président de la Région Guade Joune	Guy LOSBAR Président du Département de Guadeloupe
Victorin LUREL Sénateur de Guadeloupe	Max MATHIASIN Député de Guadeloupe
Solange NADILLE Sélance de la Guadeloupe	Jocelyn SAPOTILLE Président de l'association des maires
Olivier SERVA Député de Guadeloupe	Dominique THEOPHILE Sénateur de Gaageloupe